

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

Présentation du territoire 5
Le conseil communautaire 6
Le bureau 8
Les commissions 9
Les comités consultatifs 10
Les compétences 11

LES MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Les ressources humaines 13
Les prestations de services 19
Le patrimoine et le matériel communautaires 21
Les moyens financiers 22

L'AMENAGEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'aménagement du territoire 26
Le développement économique 27
Le tourisme et le Moulin Neuf 29
Les déchets 31
Le logement et la transition énergétique 34

LES SERVICES A LA POPULATION

L'enfance-jeunesse 38
La gérontologie 42
La culture 44
La piscine 46

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

1. Présentation du territoire

Aux portes du littoral et de la Bretagne intérieure, le territoire de Questembert Communauté bénéficie d'une situation géographique privilégiée.

Situé au sud-est du Morbihan, adossé aux Landes de Lanvaux, il est distant de seulement 20 kilomètres de l'estuaire de la Vilaine et du golfe du Morbihan.

Intégré dans le "Pays de Vannes" au sens de la loi du 25 juin 1999, inclus en totalité dans le nouveau canton de Questembert créé en 2014, le territoire regroupe les communes suivantes: Berric, Caden, Le Cours, Larré, Lauzach, Limerzel, Malansac, Molac, Pluherlin, Questembert, Rochefort-en-Terre, Saint-Gravé, La Vraie-Croix. En ligne droite, la commune de Questembert se trouve à quelques 23 kms de Vannes, 70 kms de Lorient, 76 kms de Rennes, 84 kms de Nantes, 16 kms du littoral le plus proche (à Billiers, sur l'embouchure de la Vilaine).

La population atteignait 22 426 habitants en 2012 soit 3% de la population départementale, répartie sur 328 km² soit une densité relativement faible de 68,4 hab/km² contre 107,3 hab/km² à l'échelle départementale.

Les communes sont de taille modeste. Questembert regroupe un peu plus de 7 500 habitants. Depuis plusieurs années, on constate un rythme de croissance démographique significatif à l'image de la période la plus récente : 2,1%/an entre 2007 et 2012.

D'un point de vue économique, la proximité des pôles de Rennes, Nantes et Lorient lui offre un avantage non négligeable.

Traversé par la RD 775 reliant Redon à Vannes, le territoire profite également rapidement des grands axes routiers par le sud pour la RN 165 (Nantes) et par le Nord pour la RN 166 (Rennes). Il est doté d'un axe ferroviaire et dispose d'une gare à Questembert ainsi que d'une gare à Malansac.

QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ

Présentation du territoire
Le conseil communautaires
Le bureau
Les commissions
Les comités consultatifs
Les compétences



2. Le conseil communautaire

Le Conseil Communautaire est l'assemblée délibérante de Questembert Communauté. Equivalent au Conseil Municipal dans une commune, il se réunit environ 8 fois /an afin de régler par ses délibérations les affaires relevant des domaines d'intervention de la Communauté de Communes. Comme pour le Conseil Municipal, ses séances sont publiques sauf cas extraordinaire encadré par la loi.

36 Conseillers communautaires
7 Réunions de conseils en 2018



Comment connaître les dates des séances ?

Sur www.questembert-communauté.fr et dans l'infocale du Ouest France.

Qui définit l'ordre du jour ?

C'est le Président qui en a la charge. Les sujets sont préalablement soumis, pour instruction, aux commissions compétentes sauf décision contraire du Président. Le bureau examine également les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le nombre de conseillers présents à un conseil est-il important ?

Oui car le conseil ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste physiquement à la séance. Le quorum s'apprécie à l'ouverture de la séance. Les pouvoirs donnés par les conseillers absents à leurs collègues n'entrent pas dans le calcul du quorum.

Les séances sont-elles publiques ?

Oui. Durant toute la séance, le public présent doit se tenir assis, aux places qui lui sont réservées et garder le silence : toutes marques d'approbation ou de désapprobation sont interdites. A la demande de trois membres ou du Président, le conseil communautaire peut décider, sans débat, à la majorité absolue des mem-

bres présents ou représentés, qu'il se réunit à huis clos.

Qui détient la police de l'assemblée ?

C'est le Président (ou celui qui le remplace) qui exerce la police de l'assemblée. Il fait observer le règlement intérieur. Il peut expulser de l'auditoire ou arrêter tout individu qui trouble l'ordre. Il appartient également au Président de mettre fin à tout propos qui dépassent les limites du droit de libre expression (propos diffamatoires, injurieux ou racistes tombant sous le coup de la loi).

Comment s'organisent les votes ?

Les délibérations sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Les bulletins nuls et les abstentions ne sont pas comptabilisés mais sont notés. Le mode habituel est le vote à main levée.

Ses membres sont appelés les **conseillers communautaires**. Ils représentent les 13 communes du territoire.

En 2014, ils ont été élus au suffrage universel direct dans les communes de 1 000 habitants et plus.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, ils ont été désignés par chaque conseil municipal au sein de l'équipe élue en début de mandat.

Quelle est la fréquence des séances ?

Elles ont lieu une fois par mois environ (sauf en période estivale et en janvier), le 3^e lundi de préférence. En cas de besoin, la réunion est reportée à un autre jour de la semaine.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

2014-2020

QUESTEMBERT
COMMUNAUTÉ



Cynille KERRAND
Maire de Larré



Patrice LE PENNIZIC
9^e Vice-Président
Communication
Maire de Lauzach



Marie-Annick BUBBRI
Maire de Lauzach



Raymond HOUERK
Maire de Le Cours



René DRAULET
7^e Vice-Président
Développement Durable
Maire de Pluherlin



Gilbert PERRON
Maire de Limerzel



Serge LIBERT
8^e Vice-Président
Culture
Maire de Limerzel



Sylvine GRIF
Maire de Limerzel



Jean-Claude RAKOZY
1^{er} Vice-Président
Finances
Maire de Malansac



André SERRAZZI
3^e Vice-Président
Logement-Travaux-Bâtiments-
Transition énergétique
Maire de Larré



Marie-Daude COSTA RIBEIRO GOMES
Présidente
Maire de Molac



Monique MORICE
Maire de Molac



Régis LE PERRU
Maire de Molac



Joël TRABILLER
Maire de Le Cours



Pascal HEQUER
Maire de Caden



Claire MARIE
Maire de Caden



Monique DRANON
5^e Vice-Présidente
Tourisme-Mobilier Neuf
Maire de La Uraie-Croix



Pascal CABULIN
Maire de La Uraie-Croix



Marie-France BESSE
Maire de Malansac



Philippe MOULIENS
2^e Vice-Président
Développement économique-
Insertion par l'économie
Questembert



Georges BOUFFARD
6^e Vice-Président
Services techniques-Déchets
Questembert



Marie-Dominique DRAULO
Questembert



Marie-Thérèse HE ROUOLO
Questembert



Paul PRADOUF
Questembert



Jean-François HUIERU
Maire de Rochefort-en-Terre



Stéphanie COMBEROU
Rochefort-en-Terre



Marie-Dolice COLIENAK
10^e Vice-Présidente
Gérontologie
Maire de Saint-Graù



Pascal HEUDE
Questembert



Henri GUYMENE
Saint-Graù

3. Le bureau

Le conseil communautaire élit en son sein un bureau qui représente l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il doit être composé du Président, des 10 Vice-Présidents (qui sont membres de droit) et comprend a minima un membre par commune adhérente (soit au minimum un représentant par commune) qui se réunissent une fois par mois. En 2018, le bureau a tenu 13 séances. Le conseil communautaire, après avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de donner au bureau, pour la durée du mandat, délégation pour un certain nombre de sujets (cf. délibération du 17 avril 2014).

Membres du bureau

Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES	Maire et Présidente	MOLAC
Jean-Claude RAKOZY	Maire et 1er Vice-Président	MALANSAC
Philippe MOULINAS	2è Vice-Président	QUESTEMBERT
André SERAZIN	Maire et 3è Vice-Président	LARRE
Bernard CHAUVIN	Maire et 4è Vice-Président	CADEN
Monique DANION	Maire et 5è Vice-Président	LA VRAIE-CROIX
Georges BOEFFARD	6è Vice-Président	QUESTEMBERT
René DANILET	Maire et 7è Vice-Président	PLUHERLIN
Serge LUBERT	8è Vice-Président	LIMERZEL
Patrice LE PENHUIZIC	Maire et 9è Vice-Présidente	LAUZACH
Marie-Odile COLINEAUX	Maire et 10è Vice-Présidente	SAINT-GRAVE
Raymond HOUEIX	Maire	LE COURS
Jean-François HUMEAU	Maire	ROCHEFORT-EN-TERRE
Marie-Annick MARTIN	Maire	QUESTEMBERT
Gilbert PERRION	Maire	LIMERZEL
Marcelle LE PENRU	Maire	BERRIC



4. Les commissions

Les commissions sont chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante (le conseil communautaire) selon le domaine qui leur est attribué. Les commissions sont composées exclusivement d'élus communautaires. Au 31 décembre 2018, 6 commissions étaient formées au sein du conseil communautaire.

Commission développement économique
Commission urbanisme
Commission accessibilité
Commission tourisme - Moulin Neuf
Commission finances
Commission d'Appel d'Offres

Qui décide de leur constitution ?

Le conseil communautaire.

Qui peut siéger dans une commission ?

Des élus communautaires uniquement.

Qui préside les commissions ?

Le Président est de droit Président des commissions. Il peut déléguer ce rôle à un Vice-Président ou un conseiller communautaire.

Quel est le rôle des commissions ?

Etudier les questions relatives à leurs compétences. Pour autant, ces deux instances sont appelées "commissions" (terme réglementaire). Ce sont les deux conseils communautaires. Elles peuvent également seules exceptions. réfléchir et travailler sur un projet qui sera ensuite soumis à un premier avis du bureau puis selon son avis, au conseil communautaire.

Ont-elles un pouvoir de décision ?

Non. Elles formulent uniquement des avis. Les avis émis par les commissions sont valables quel que soit le nombre d'élus présents aux réunions régulièrement convoqués. Quel que soit le nombre de représentants au sein d'une commission, le nombre d'avis est d'un par commune et non d'un par membre. Les commissions ne peuvent en aucun cas empiéter sur le droit d'administration qui appartient au Président (seul exécutif) de la Communauté de communes, ni sur le droit de délibération qui appartient au Conseil communautaire.

Qui décide de réunir les commissions ?

Le Président ou le Vice-Président ou sur demande du tiers de ses membres, adressée au Président.

Les commissions sont-elles publiques ?

Non.

Les cas particuliers

La commission des finances

Elle peut également traiter des questions urgentes qui n'ont pu l'être par les commissions spécialisées. La commission finance propose au bureau un arbitrage sur les dossiers ayant un impact financier.

Les commissions urbanisme et accessibilité

Les personnes qui y siègent peuvent être des élus communautaires, des élus municipaux, des représentants d'associations, de la société civile...

Pour autant, ces deux instances sont appelées "commissions" (terme réglementaire). Ce sont les deux conseils communautaires. Elles peuvent également seules exceptions.

Une même personne peut être membre de quatre commissions ou comités au maximum.

La commission d'appel d'offres



5. Les comités consultatifs

Les comités consultatifs sont chargés d'étudier les questions soumises à l'assemblée délibérante (le conseil communautaire) selon le domaine qui leur est attribué. Ils se réunissent au gré des sujets à traiter. A la différence des commissions, ils regroupent des élus communautaires et des personnes élues dans les communes du territoire ou bien des personnes sans aucun mandat. Au 31 décembre 2018, 6 comités étaient formés au sein du conseil communautaire.

Comité aménagement
Comité communication
Comité culture

Comité déchets et services techniques
Comité enfance jeunesse - gérontologie - piscine
Comité logement

Qui décide de leur constitution ?

Le conseil communautaire. Il peut créer des comités consultatifs sur tout sujet d'intérêt communautaire.

Qui peut siéger dans un comité ?

Des élus communautaires et des personnes non élues. Au sein d'un même comité, le nombre de personnes non élues ne pourra être supérieur à deux.

Qui préside les comités ?

Ils sont présidés par un membre du conseil communautaire.

Quel est le rôle des comités ?

Etudier les questions relatives à leurs compétences. Celles-ci seront ensuite soumises au bureau puis au Conseil communautaire.

Ont-ils un pouvoir de décision ?

Non. Ils formulent uniquement des avis.

Les avis émis par les comités sont valables quel que soit le nombre d'élus présents aux réunions régulièrement convoquées. Quel que soit le nombre de représentants au sein d'un comité, le nombre d'avis est d'un par commune et non d'un par membre. Les comités ne peuvent en aucun cas empiéter sur le droit d'administration qui appartient au Président (seul exécutif) de la Communauté de communes, ni sur le droit de délibération qui appartient au Conseil communautaire.

Qui décide de réunir les comités ?

Le Président ou le Vice-Président.

Les comités sont-ils publics ?

Non.

Une même personne pourra être membre au maximum de quatre commissions ou comités.



Les commissions sont constituées uniquement d'élus communautaires. Les comités consultatifs regroupent des élus communautaires et des personnes élues dans les communes du territoire ou bien des personnes sans aucun mandat.

6. Les compétences

Questembert Communauté exerce, de plein droit, et en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et d'autres, choisies. Les compétences obligatoires sont définies par l'article L. 5216-5 du code général des collectivités territoriales. La Communauté de communes doit également exercer au minimum 3 compétences optionnelles parmi 6 proposées. Enfin, Questembert Communauté peut choisir de prendre en charge d'autres compétences, dites facultatives, puisqu'elle les définit elle-même. Dans tous les cas, ce sont les conseils municipaux des communes membres qui délèguent ces compétences à la Communauté de communes.

Compétences obligatoires

- Développement économique et tourisme
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur, Plan Local d'Urbanisme, carte communale ; les zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Déchets ménagers

Compétences facultatives

- Aménagement numérique
- Culture (le réseau des médiathèques)
- Secours et incendie
- Adhésion à tout syndicat mixte permettant l'exercice des compétences communautaires

Compétences optionnelles

- Politique du logement et du cadre de vie pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire
- Soutien au développement, à la production et à la promotion des énergies renouvelables et aux actions de maîtrise de la demande d'énergie à l'échelle du territoire communautaire
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Centre culturel l'Asphodèle, Les Digitales, la piscine Beau Soleil)
- Création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire.
- Action sociale d'intérêt communautaire (Enfance-Jeunesse, Relais Assistantes Maternelles (RAM), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP), gérontologie, insertion professionnelle par l'économie)



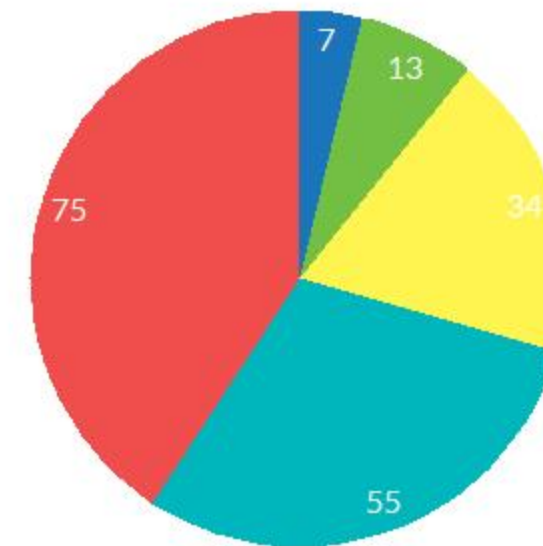
LES MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

Les ressources humaines
 Les matériels et bâtiments
 Les finances
 Les prestations de services aux communes

LES MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

1. Les ressources humaines

1.1 La répartition des effectifs



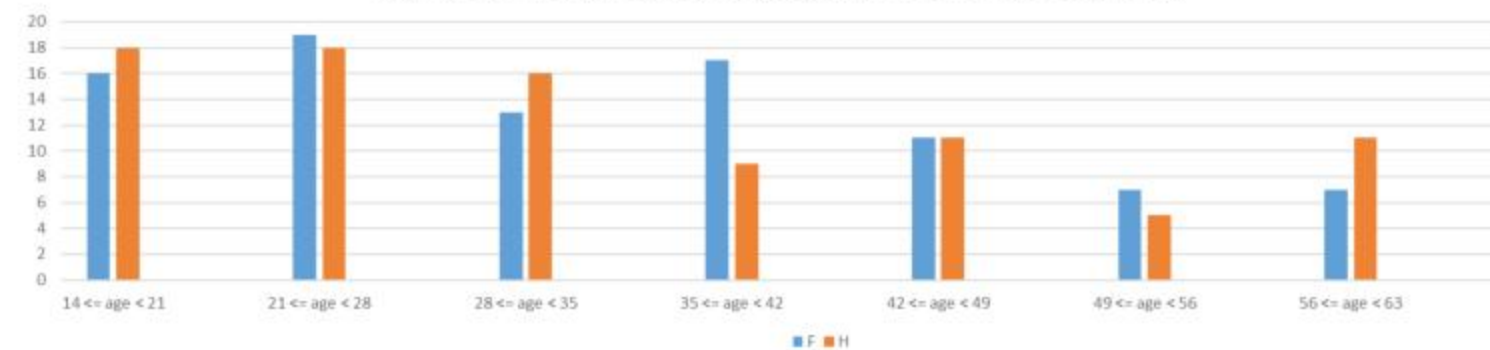
- Pôle services à la population
- Saisonniers et remplacements (dont MN)
- Pôle aménagement et cadre de vie
- Pôle ressources
- Pôle culture

1.2 Avancements

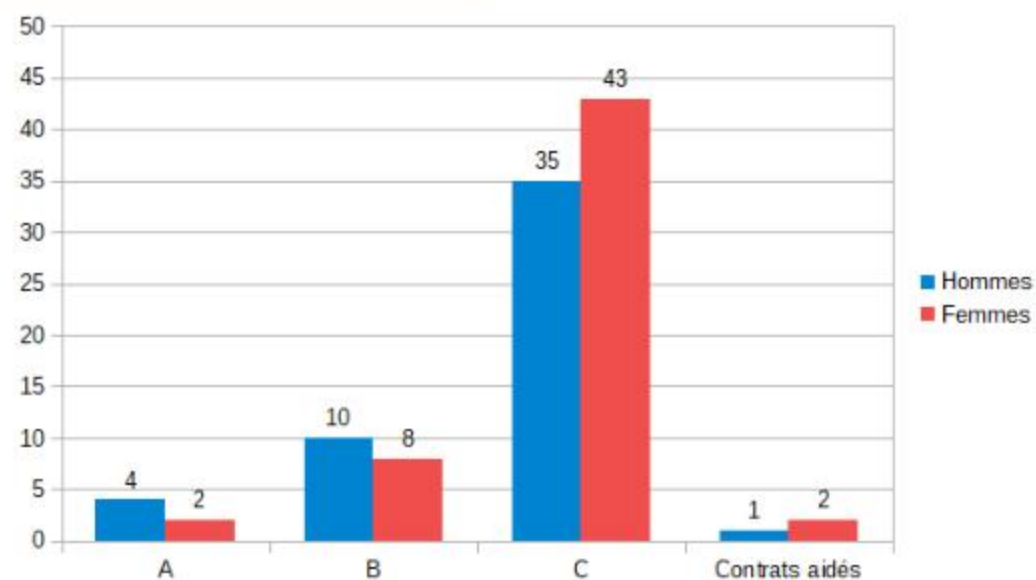
- 3 avancements de grade
- 33 avancements d'échelon

1.3 Pyramide des âge par sexe

Pyramide des âges par tranches d'âges pour 2018 (ensemble des emplois)



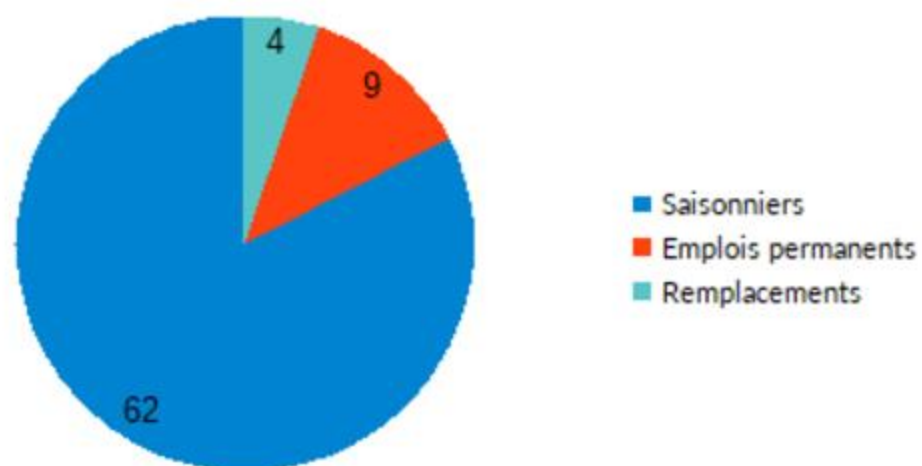
1.4 Répartition par statut



1.5 Salaires moyens bruts par sexe



1.6 Recrutements



1.7 Formation des agents

36 agents ont bénéficié d'une formation
144 jours de formation dont
104 jours de formation de professionnalisation tout au long de la carrière
40 jours de formation intégration et statutaire

1.8 Concertation et dialogue social

Comité technique : 3 réunions
CHSCT : 2 réunions

1.9 Prévention des risques

4 accidents de service survenu pour 4 agents ayant entraîné 134 jours d'arrêt de travail.

1.10 Le pôle ressources

Il a pour mission d'assister l'ensemble des services.
Il regroupe les fonctions support.

- rapport d'orientations budgétaires...),
- rédiger et suivre les dossiers de demandes de subventions

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES (1 AGENT)

Missions :

- participer, sous la responsabilité des élus, à la définition du projet de territoire et sa déclinaison,
- mettre en œuvre la déclinaison du projet de territoire et les décisions politiques,
- participer à la définition des objectifs annuels pour chaque pôle et chaque service,
- assister et conseiller les élus,
- piloter et/ou suivre des dossiers stratégiques,
- diriger les services et gérer l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations politiques,
- animer le Comité de Direction,
- animer, encadrer service culture et service tourisme en lien avec l'office du tourisme,
- représenter la Communauté dans les réunions des instances partenaires (pays de Vannes, SCOT Vannes Agglo, Office de tourisme, Centre de Gestion, Conseil Départemental, ADCF etc..),
- préparer l'ordre du jour et la note de synthèse des bureaux, des conseils communautaires, et des commissions finances,
- organiser et animer les réunions des Directeurs généraux de services des communes du territoire (2 fois par an environ),
- co-animer le séminaire bureau,
- élaborer les documents financiers (BP, CA,

Actions 2018 :

- suivi dossier Etude transfert Eau et Assainissement
- suivi Evolution dossier GEMAPI
- suivi avancée du Contrat d'attractivité touristique
- suivi évolution service Enfance jeunesse
- restructuration du pôle Aménagement
- début de la réflexion sur le projet de Maison de services au public (visites sur le terrain)

! 13 réunions de bureau (98 délibérations), 7 réunions de conseil (160 délibérations)
3 commissions finances, 3 commissions tourisme et réunion groupe de travail Moulin Neuf
8 CODIR (comité de direction)

ACCUEIL/SECRETARIAT (1 AGENT)

Missions :

- accueillir le public,
- gérer le courrier et les appels,
- gérer les permanences du conciliateur de justice,
- préparer et suivre les conseils communautaires et bureaux mensuels (télétransmission des actes...),
- assister la direction (missions de secrétariat : gestion de l'agenda, organisation de réunions, rédaction de courriers...),
- gérer les stocks de fournitures de bureau,
- préparer certains événementiels (salles, devis missions réceptions...),
- faire les demandes de devis pour les prestations d'événementiels,
- suivre les agendas.

! 35 réunions préparées.
35 à 40 délibérations/mois.

FINANCES/COMPTABILITÉ (3 AGENTS)

Missions :

- élaboration et préparation des budgets
- exécution des délibérations d'ordre financier
- débloquer les fonds pour les dossiers de subventions
- suivi les indicateurs financiers
- gestion de la trésorerie
- gestion de la dette, des immobilisations, des stocks de terrains
- gestion de la TVA et du FCTVA
- suivi de la comptabilité analytique par service
- suivi des tableaux de bords du suivi comptable des marchés publics
- passage des opérations comptables de fin d'année
- engagement des devis et bons de commande
- mandatement et l'ordonnancement des factures de tous les services
- émission des factures et la gestion des encaissements des recettes (redevance incitative, enfance jeunesse, etc)
- gestion des régies de recettes et de dépenses

Actions 2018 :

- continuité de la dématérialisation avec le portail Chorus Pro
- mise en place d'une plateforme de télé-déclaration pour la taxe de séjour avec paiement en ligne
- réorganisation du service avec mouvement de personnel interne et nouvelle arrivée pour 1/2 poste

! 4 140 mandats
2 046 titres de recettes
2 178 factures enfance jeunesse
11 992 factures de redevance incitative
349 factures de dépôts en déchèterie

RESSOURCES HUMAINES (1,5 AGENT)

Mission :

- préparer et éditer les salaires,
- gérer les carrières,
- élaborer et suivre le plan de formations,
- gérer les déclarations d'accidents du travail,
- gérer les absences (congés, arrêts de travail),
- préparer les recrutements (annonce, recueil des candidatures, organisation des jurys)
- assurer le suivi des contrats d'assurances liés au personnel,
- gérer les aides sociales (mutuelle...),
- participer au comité technique et comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT),
- rédiger les fiches de poste,
- préparer les éléments pour les entretiens annuels.

! 1 431 bulletins de paye
192 agents rémunérés
563 arrêtés

MARCHÉS PUBLICS-JURIDIQUE-ASSURANCES (2 AGENTS)

Mission :

- apporter une expertise juridique dans les domaines variés du droit public,
- expertiser et/ou rédiger des contrats (location, mise à disposition...),
- suivre les contentieux et effectuer ponctuellement une veille juridique,
- concevoir les contrats publics et les dossiers de consultation des entreprises,
- conseiller sur le choix des procédures et l'évaluation des risques juridiques,
- gérer la politique d'achat de la collectivité dans une optique de transparence et d'optimisation,
- gérer administrativement les marchés publics en liaison avec les services concernés ainsi que les procédures de dématérialisation,
- gérer les contrats d'assurances hors personnel (dommages aux biens, responsabilité civile, protection juridique, flotte auto, dommages ouvrage...)

Actions 2018 :

- Préparation acte notarié pour la vente du hameau de Kérioche (village vacances du Moulin Neuf), transfert des propriétés ex SIVOM,
- Relations avec le gérant Terres de France dans le cadre du contrat location gérance (village de vacances Moulin Neuf,
- Finalisation d'un tableau synthétique de procédure interne des achats (procédure marchés publics),
- Lancement de marchés escape game (réhabilitation bâtiment, création d'un scénario), construction d'un parcours dans les arbres,
- Suivi administratif pour le marché d'installation d'un pylône de Molac, suivi aspect pénalités de retard...etc
- Lancement de marché de fourniture de matériel (Wifi Territorial), d'achats d'engins, véhicules (balayeuse, chargeur télescopique, véhicules légers ..etc), fourniture de combustibles carburant, combustibles bois pour le réseau de chaleur de la piscine, fourniture de bacs, sacs de collecte de déchets ménagers,
- Lancement de marchés en groupement de commandes pour des travaux de voirie, prestations curage de fossé, fourniture de panneaux de signalisation routière,
- Suivi expertises en assurances "dommage ouvrages" (piscine),
- Suivi juridique dossiers "transfert de

compétences" : GEMAPI, Etude Eau/Assainissement...

- Suivi dissolution GIP Pays de Vannes et reprise marché Etude Plan Mobilité Rurale,
- Mise en vente de certains biens via la plateforme de Webenchères (listing, gestion en ligne, accueil acheteurs ...),
- Préparation d'une nouvelle organisation "management" Pôle Direction et Pôle Ressources (suite départ de la Directrice), ré-organisation de services, selon mouvements de personnel.

! 20 procédures de marchés publics (mise en ligne Mégalis, consultations simples, conseils...)
28 déclarations de sinistres

COMMUNICATION (1 AGENT)

Mission :

- élaborer avec les élus la stratégie de communication de la collectivité pour donner du sens à l'action publique,
- définir et respecter le budget consacré, par service, à la communication,
- proposer et organiser des actions de communication et de relations publiques (réunions publiques, portes ouvertes, inaugurations...),
- produire des contenus (recueillir, vérifier, sélectionner et hiérarchiser les informations relatives à la vie de la collectivité afin de les diffuser en interne et en externe, adapter les messages aux supports de communication et aux publics ciblés),
- concevoir et/ou réaliser des supports de communication (flyers, programmes, affiches, mailing...), développer et entretenir des relations avec la presse (alimenter les connaissances des journalistes sur les projets de la collectivité, organiser des conférences de presse, rédiger des dossiers et communiqués de presse, répondre aux demandes des journalistes...),
- gérer les supports web (site internet et réseaux sociaux).

Actions 2018 :

- rédaction du cahier des charges du nouveau site internet,
- suivi de la conception avec le prestataire,
- rédaction de tous les contenus du nouveau site,
- formation des élus, agents des communes et du siège au nouveau site (35 personnes),
- création de pages vitrine google pour les déchèteries et le RIPAM

- ! + 41% (vs 2017) de fans facebook "Questembert Communauté" (1 179)
- + 10 % (vs 2017) d'abonnés twitter (565)

INFORMATIQUE (1 AGENT)

Mission :

- gérer et administrer le parc informatique et téléphonique de la collectivité,
- en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité,
- participer à la définition et à la mise en œuvre des serveurs, bases de données, référentiels, logiciels et progiciels,
- mettre en place des outils collaboratifs (Gestion Electronique des Documents, agenda...),
- apporter une aide technique aux agents et communes (à la demande des mairies).

Actions 2018 :

- déploiement d'un réseau Wifi territorial (2018-2019)
- mise en conformité au RGPD (préparation sensibilisation, relation CDG56 ...)
- réflexion pour un portail internet "famille" pour le service Enfance-jeunesse
- consultation pour le changement d'opérateur téléphonique
- préparation, conseil sur le cahier des charges pour consultation pour le choix d'un prestataire dans le cadre de la création d'un nouveau site internet.

! 15 serveurs gérés en direct par le service
1,3 Go de données sauvegardées quotidiennement
65 PC
9 imprimantes/4 copieurs multifonctions
19 demi-journées d'intervention dans les communes

1.11 Les prestations de services



Le service technique est en priorité à la disposition des communes en tant que "prestataire de services" pour différents types de travaux (voirie, entretien routier...). Ses interventions se font uniquement à la demande des mairies. Par ailleurs, son rôle consiste à entretenir les parcs d'activités et bâtiments communautaires.

Pour les communes (à la demande des mairies)

- voirie : réparations ponctuelles et petit entretien des routes communales, assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (montage des programmes de travaux d'entretien annuel),
- fauchage : des bords de route et chemins communaux plus broyage de parcelles
- tontes : entretien des espaces verts, terrains communaux, terrains de sport...
- location de matériels : nacelle, tractopelle, broyeur, petits matériels, camions, fourgons
- groupement de commande de matériaux, signalisation de police...

Pour Questembert Communauté

- entretien des parcs d'activités (voirie, tonte, élagage)
- entretien des bâtiments communautaires
- entretien des véhicules et matériels : bennes à ordures ménagères, tracteurs, véhicules de service...

Moulin Neuf

Des travaux d'aménagement ont été réalisés en 2018 :

- l'entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, broyage sur les abords de la plage, le tour de l'étang et la zone de Kérioche

- l'entretien des espaces boisés et du plan d'eau (y compris nettoyage des algues vertes pour maintien des activités nautiques)
- préparation du terrain pour l'installation du parcours dans les arbres
- la sécurisation du site par l'installation de gardes corps
- la réfection complète des passerelles

Entretien des terrains de sport

La communauté a réalisé la gestion complète (tonte + entretien) des terrains pour 4 communes du territoire. Au total : entretien des terrains de 10 communes du territoire et 6 communes extérieures.

Fauchage/Eparage

Ils ont eu lieu dans 11 communes, 9 en fauchage d'accotement et éparage soit 850 km et 2 communes en éparage uniquement pour 214 km

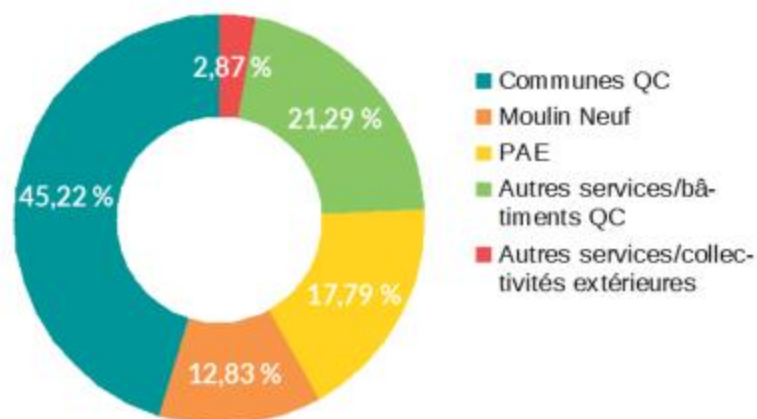
Mise à disposition de matériel

- Nacelle : 180 jours d'utilisation (164 en 2017) Interventions sur 13 communes. Location d'une deuxième nacelle pendant 10 semaines pour élagage et illuminations de Noël
- Broyeur de branches : Interventions sur 12 communes (11 en 2017)



On constate que comme en 2017, les agents du centre technique ont beaucoup travaillé pour les communes. Cependant, la part de temps passé pour les compétences communautaires a augmenté puisque au total elle a représenté 52 % contre 43 % en 2017 ce qui est lié à l'augmentation du temps passé sur les Parcs d'activités et pour les services internes.

Répartition du temps de travail en 2018



Le bureau d'études voirie

Réalisation de l'étude pour la mise en sécurité du Pont du ruisseau du Kernec à Lauzach : réalisation du dossier Loi sur l'eau ainsi que des études de techniques de faisabilité et de coûts. Suivi de l'évolution technique de l'ouvrage.

- Réalisation de pré-études et avant projets :
 - Berric : extension du PA du Flachec
 - La Vraie Croix : déplacement du réseau d'eaux usées du PA
 - Limerzel : avant projet parking de l'école
- Pour le site du Moulin Neuf :
 - Étude paysagère du site de Sous-le-Bois
 - Remplacement des candélabres

Le bureau d'études bâtiments

- Maîtrise d'œuvre pour la création du pylône téléphonique de Molac
- Création de deux car-ports dans la cour technique de Questembert Communauté
- Travaux de mise en conformité de la maison Garnier au Moulin Neuf (avec traitements anti insectes et fongicides)
- Début d'expertise du bâtiment piscine
- Réalisation du programme ADAP sur les

bâtiments communautaires : Asphodèle, Maison des Jeunes, ancien siège et pépinière d'entreprises.

- Modification des éclairages et remplacement des portes extérieures du centre de secours de Questembert
- Installation de compteurs Linky sur les bâtiments communautaires

Le service informatique composé d'un agent, intervient à la demande dans les communes. En 2018, il a effectué 22 interventions dans les mairies ont 16 dans les écoles.



2. Le patrimoine et le matériel communautaires

Patrimoine bâti

Piscine Beau Soleil - Questembert
Siège communautaire - Questembert
Centres de secours - Molac et Questembert
Atelier "resto du cœur" - Questembert
Atelier relais - Limerzel
Pépinière d'entreprises - Questembert
Ancien siège communautaire - Questembert
Epicierie et 3 appartements - Larré
Complexe touristique du Moulin Neuf - Rochefort en T.
Centre culturel l'Asphodèle - Questembert
Centre culturel les Digitales - Caden



Site du Moulin Neuf - Rochefort-en-Terre

Patrimoine foncier

Parcs d'activités 8 ha
Réserve foncière 58 ha
Parking des buttes - Questembert



Parc d'activités de la Brouée - Molac

Parc matériel

5 BOM
2 camions bras + grue 26 T
1 camion bras 15 T
6 fourgons
7 tracteurs dont 3 épareuses
2 télesco
4 tracteurs tondeuses
1 broyeur branches
15 VL
1 nacelle
1 tracto pelle
1 pelle



Nacelle

3. Les moyens financiers



«Le contexte nous incite à faire aussi bien avec moins donc différemment. C'est ce cheminement que nous empruntons avec la réflexion engagée sur le pacte financier et fiscal, l'actualisation du projet de territoire ainsi que sur la mutualisation. Nous devons considérer cela comme un challenge et une opportunité d'amélioration de l'efficacité de nos services publics.»

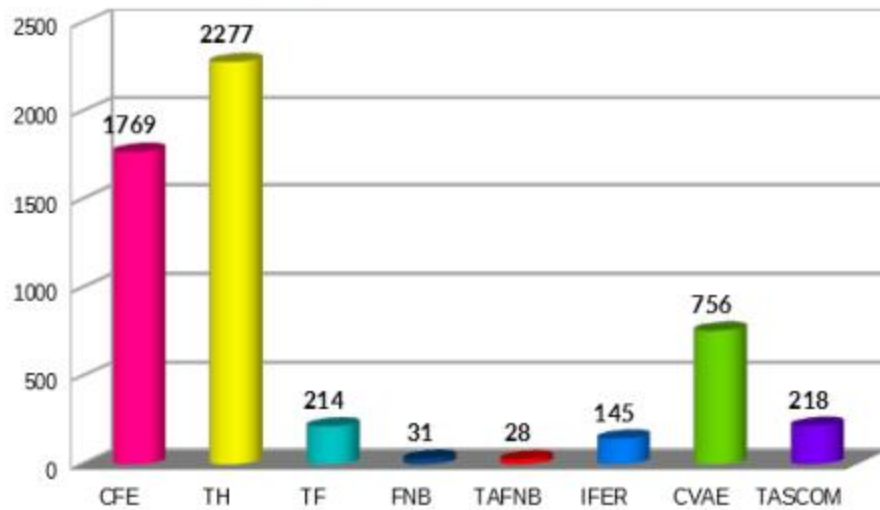
Jean-Claude RAKOZY - Vice-Président en charge des finances

D'où vient l'argent (budget principal) ?

Questembert Communauté comme tout autre collectivité, dispose de trois types de ressources :

- la fiscalité propre sur les entreprises et les ménages,
- les dotations de l'État,
- autres recettes.

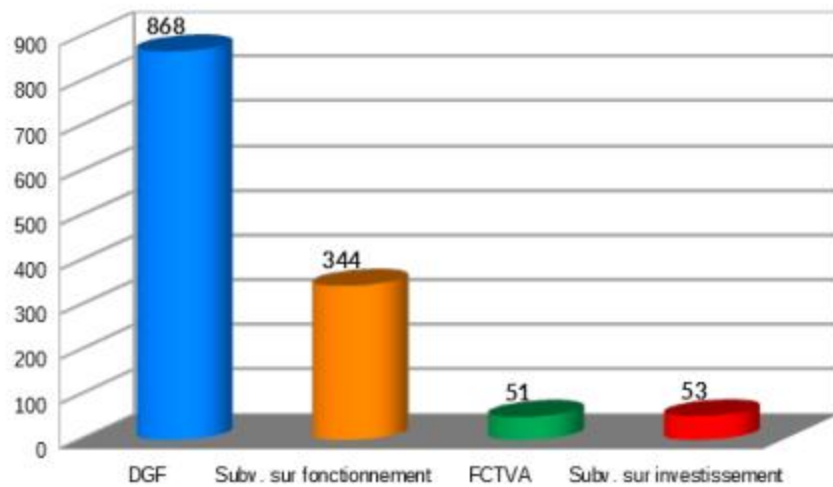
La fiscalité propre en K€



Légende

CFE = Contribution Foncière des Entreprises 21,92 %
 TH = Taxe Habitation 8,95 %
 TF = Taxe Foncière 1 %
 FNB = Foncier Non Bâti 2,75 %
 TAFNB = Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti 33,13 %
 IFER = Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux
 CVAE = Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
 TASCOM = Taxe sur les Surfaces Commerciales

Les dotations et subventions en K€



Légende

DGF = Dotation Globale de Fonctionnement
 Subventions liées au fonctionnement (CAF, Département)
 FCTVA = Fond de Concours sur TVA
 Subventions liées aux investissements (Département, Région, Etat principalement)

Autres recettes

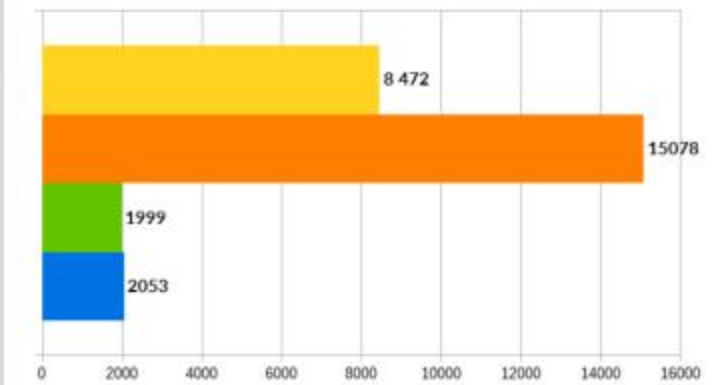
Produits de services 1 378 K€

Où va l'argent ?



Le réalisé 2018

Budget principal en K€ (compte administratif)



Excédent total cumulé : 6 461 K€ (y compris restes à réaliser)
 Dont 5 756 K€ d'excédent antérieur reporté

Budgets annexes

Service déchets

Dépenses de fonctionnement : 2 309 K€
 Recettes de fonctionnement : 2 573 K€
 Dépenses d'investissement : 366 K€
 Recettes d'investissement : 767 K€

Excédent de financement : 629 K€ (y compris restes à réaliser)
 Dont 273 K€ d'excédent antérieur reporté

Budgets annexes

Parcs d'Activités

Dépenses de fonctionnement : 4 235 K€
Recettes de fonctionnement : 4 048 K€
Dépenses d'investissement : 7 525 K€
Recettes d'investissement : 3 684 K€

Besoin de financement : 4 028 K€

Budgets annexes

Bâtiments (Pépinière, Atelier relais, Commerce, Logements à Larré, Moulin Neuf, Ex siège)

Dépenses de fonctionnement : 824 K€
Recettes de fonctionnement : 1 235 K€
Dépenses d'investissement : 1 660 K€
Recettes d'investissement : 1 525 K€

Excédent de financement : 350 K€ (y compris restes à réaliser) dont 273 K€ d'excédent reporté

Analyse globale

Résultat total de l'ensemble des budgets : excédent de financement de 3 417 K€

! Fonds de concours versés = 180 K€
Subventions versées = 997 K€
Cotisations et contributions versés = 33 K€
Reversement aux communes = 946 K€
Endettement* = 4 389 K€ soit 174 €/habitant
Equipement* = 624 K€ soit 25 €/habitant

* du budget principal



L'AMÉNAGEMENT ET LE CADRE DE VIE

L'aménagement du territoire
Le développement économique
et le tourisme
Les déchets
Le logement

L'AMÉNAGEMENT ET LE CADRE DE VIE

1. L'aménagement du territoire



«L'aménagement constitue le socle du projet de territoire de Questembert Communauté. Les élus des 13 communes de Questembert Communauté ont décidé de se mobiliser autour de l'élaboration du PLUi pour mettre en œuvre un aménagement durable qui accompagne l'accroissement de la population.»

René Danilet – Vice-Président en charge de l'Aménagement et de l'Urbanisme



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant SCoT

L'année 2018 a été consacrée à l'arrêt de projet et aux grandes phases de consultation.

Une **consultation** a été lancée pendant l'été auprès des services de l'État, des collectivités ou organes consulaires.

Enfin, l'**enquête publique** s'est déroulée entre octobre et novembre. Elle a fait l'objet d'une participation conséquente de la population.

Mobilité

Questembert Communauté et Arc Sud Bretagne ont élaboré un plan d'actions relatif aux problématiques de **mobilité sur leur territoire**. Les premières actions vont se mettre en place dès 2019 avec le développement du covoiturage, la sensibilisation des publics, les aménage-

ments des centre-bourgs ou le développement des offres et services relatifs au vélo et vélos à assistance électrique.

Un service de **navette estivale** a été mis en place au cours de l'été pour relier les communes du territoire à Damgan. L'opération a été un véritable succès. Elle sera reconduite durant l'été 2019.

Questembert Communauté intervient dans le cadre de la réflexion sur la mise en place du **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Équilibre des Territoires** piloté par la région Bretagne.

GEMAPI

Questembert Communauté a repris la compétence **GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** au 1er janvier 2018 en adhérant à différentes structures de gestion des bassins : l'EPTB Vilaine, GMVA et le Grand Bassin de l'Oust. Les élus communautaires ont commencé à siéger au sein de ces instances pour la poursuite du travail déjà engagé dans certaines structures ou sur la base de nouveaux programmes.

Communication

Le **déploiement numérique** sur le territoire se poursuit. Objectif : 100 % des foyers reliés au **très haut débit** à l'horizon

2030. Le Syndicat Mixte Mégalis Bretagne est le maître d'ouvrage de ce déploiement. Il est l'interlocuteur de Questembert Communauté.

En matière de **téléphonie mobile**, Questembert Communauté intervient dans le pilotage du dispositif « couverture ciblée » organisé à l'échelle du département par les services de l'État. L'objectif est d'assurer le déploiement des opérateurs de téléphonie mobile dans les secteurs déficitaires.



2. Le développement économique



«Le rôle de l'intercommunalité consiste à favoriser et faciliter la prospérité économique du territoire. Pour y parvenir, Questembert Communauté accompagne les entreprises dans leur projet immobilier et foncier. Elle veille également à préserver la qualité de ses parcs d'activités pour permettre aux entreprises installées de se développer et à de nouvelles de s'y installer.»

Philippe Moulinas – Vice-Président en charge du Développement Economique et de l'Insertion par l'Economie

Patrimoine bâti

Pépinière d'entreprise :

Elle est occupée en totalité par Magma composites. Des négociations ont été lancées avec Magma composites pour acquisition du bâtiment 26 rendez-vous entreprises, 19 réunions de formation et d'animation Commission économie, CAPEB, etc. ont eu lieu dans la salle de réunion.



Ancien siège communautaire :

Réaménagement des bureaux de l'ancien siège pour la création d'une salle de formation numérique par Néo Emplois. Pour cette première année de mise en œuvre : 2 sessions organisées pour les thématiques telles que utiliser souris/clavier, se repérer dans l'ordinateur, naviguer sur internet, envoi mail et PJ

Ateliers relais :

- PAE de l'Ardoise (commune de Limerzel) : vente du bâtiment à la SCOP Autrement Bois Construction
- PAE de Lenruit (commune de Questembert) : mise à disposition gratuite de l'atelier relais au profit des « Restos du Cœur » de 2015 à 2020

Commerce de Larré :

38 candidatures reçues de septembre à novembre 2018. Nouveau gérant en cours d'identification. Les 3 logements au dessus du commerce sont occupés.

Patrimoine foncier non bâti

Disponibilités en parcs d'activités :

- à court terme : 11 ha
- à moyens et longs termes : 44 ha (avec prise en compte du PLUi)

Investissements en PAE :

- Acquisition de terrains : Hutte Saint Pierre La Vraie-Croix et du Flachec Berric (1,6 ha)
- Installation d'éclairage public sur les parcs d'activités de la Brouée Molac et du Flachec Berric
- Démarrage des études d'extension des PA du Flachec Berric, de la Hutte Saint Pierre La Vraie-Croix et de la Haie Lauzach
- Travaux de réfection de voirie sur le PA de l'Ardoise à Limerzel

Opérations foncières / immobilières réalisées

Terrains vendus en 2018 :

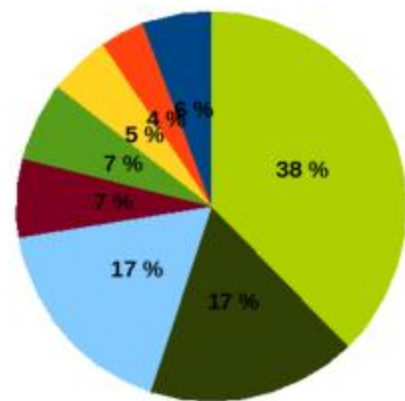
- 17 448 m² pour la SCOP Echopaille sur le PAE de l'Ardoise Limerzel
- 6 237 m² pour la société Magma composites sur le PAE de Kervault Ouest Questembert
- 650 m² pour la société SFR sur le PAE de la Chaussée Malansac
- 3 004 m² pour la société Lorgeot Maçonnerie sur le PAE de la Brouée Molac
- 3 000 m² pour la société Marcel ARS sur le PAE de la Brouée Molac
- 2 454 m² pour la société Ouest Carrosserie

Autre : terrain loué sur la déchetterie de l'Epine pour l'installation d'une antenne relais mobile.

Accueil des porteurs de projet et conseils aux entreprises

113 demandes de porteurs de projets (138 RDV), dont :

- 60 % concernant de l'immobilier/foncier d'entreprises
- 20 % de demandes d'informations (fiscalité, urbanisme, permis, réglementation, recherche de contact/réseaux)



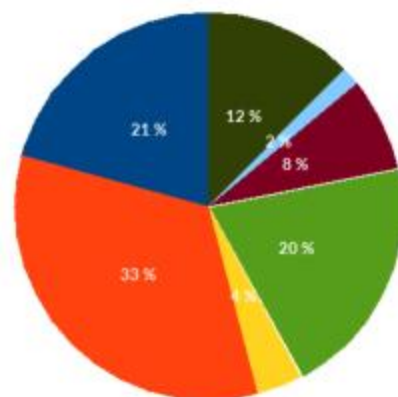
- Autres
- Conseil création reprise développement
- Demande d'entretien espaces verts
- Référencement local
- Recherche de financement
- Informations diverses
- Recherche bâtiment
- Recherche terrain

Soutien à l'économie locale :

Mise en œuvre de 2 nouveaux dispositifs d'aide aux entreprises : le « Pass commerce et artisanat », ainsi que « l'Aide aux jeunes agriculteurs ».

Poursuite des permanences des acteurs de la création/reprise d'entreprises sur Questembert Communauté dans le cadre du « Pass Création ».

157 000 € de subventions injectées dans l'économie locale dont :



- MISSION LOCALE
- NÉO 56
- INITIATIVE VANNES
- VIPE
- AIDE COMMERCE
- UDE
- AIDE AGRICULTURE

Animations et événements

- Participation à la matinée des animateurs économiques à Pontivy (CCI)
- Organisation de 6 Commissions « Économie »
- Mise en œuvre du programme d'animation de l'UDE : speed business, formation, ateliers de travail
- Soutien à l'organisation de réunions d'information de la CAPEB
- Organisation en partenariat d'une restitution d'étude sur l'économie du territoire par la Banque de France

3. Le tourisme et le Moulin Neuf

Monique DANION



«Les retombées économiques du tourisme dans notre région sont importantes. Le site du Moulin Neuf est un projet d'envergure qui permet de capitaliser sur l'un des atouts de notre territoire. La signature du Contrat d'Attractivité Touristique représente une opportunité stratégique et de forts enjeux pour le territoire qui s'inscrit dans le projet de territoire et la démarche PLUi.»

Monique Danion – Vice-Présidente en charge du Tourisme et du Moulin Neuf



- Etude mobilité Questembert Communauté - Arc Sud Bretagne en cours
- Connexion Rochefort-en-Terre/Damgan organisée

Axe 2 : Loisirs nature : un levier économique au service du développement local

- Boucle de randonnée au départ de Questembert (32 km) en cours (négociation avec les propriétaires pour signer un droit de passage)
- Aménagement d'un parcours pêche sur le Tohon en amont du moulin de Tohon (passerelle, passe barrière)
- Aménagement du parcours filets dans les arbres au Moulin Neuf

Le contrat d'Attractivité Touristique

Le contrat engage Questembert Communauté pour 4 ans auprès du Département.

Ce contrat est une démarche transversale qui s'appuie sur la politique touristique communautaire et s'inscrit dans le projet de territoire et la démarche PLUi.

Il représente une opportunité stratégique et de forts enjeux pour le territoire (comment structurer une offre attractive, comment se démarquer de l'offre existante, quelle complémentarité avec le littoral, comment optimiser les retombées économiques liées à l'afflux touristique à Rochefort-en-Terre sur l'ensemble du territoire...)

Axe 1 : Développer et favoriser la mobilité

- Tracé de la Vélopromenade au départ du Moulin Neuf en passant par Saint Gravé et Malansac validé par les communes

L'activité touristique

Malgré une météo très favorable en 2018 et un début de saison assez exceptionnel notamment en mai avec des ponts, la saison estivale n'a pas tenue toutes ses promesses. La fréquentation en juillet et août a été aléatoire et les consommations, restreintes.

Le bon mois de septembre a permis de bien terminer la saison.

En Bretagne, le nombre de nuitées a dépassé les 97 M alors que le Morbihan reste le premier département breton avec 33 M de nuitées.

La fréquentation de l'office

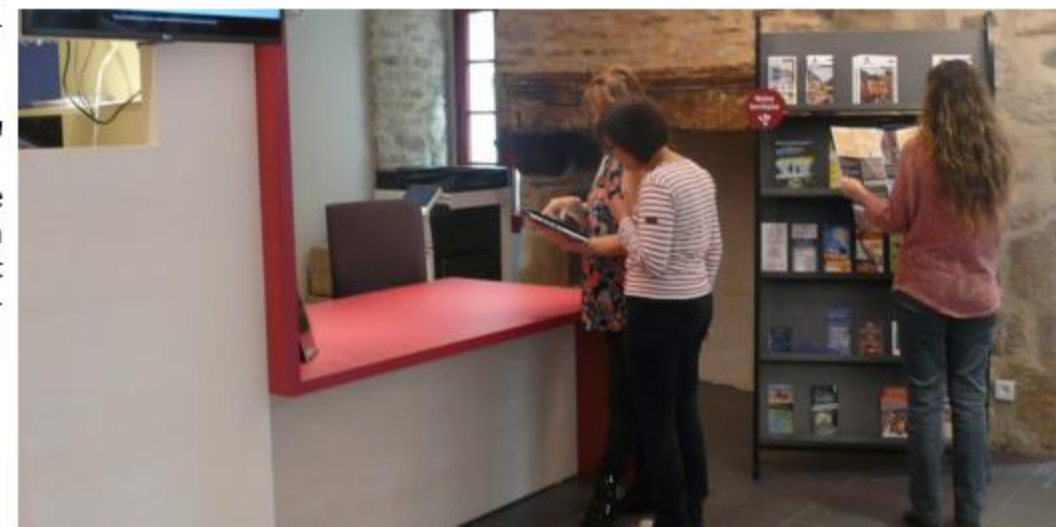
A l'échelle du territoire, on constate une baisse de 10% vs 2017 du nombre de visiteurs dans les bureaux de l'OT soit 40 000 visiteurs.

Parmi ces visiteurs, 19 000 (- 4% vs 2017) ont sollicité l'équipe de conseillères en séjour dont 7 800 en juillet et août.

Axe 3 : Valorisation des patrimoines à travers des circuits de découverte ludique (RAS)

Axe 4 : de l'Accueil à la mise en marché de l'offre du territoire

- Dossier Société Publique Locale réalisé et statuts validés par le tribunal de commerce
- Stratégie commerciale formalisée





Les supports numériques

Site internet

- 180 000 visites dont 48 000 en déc
- 133 000 utilisateurs
- 470 000 pages vues
- 2,63 pages vues

Bornes extérieure OT Rochefort-en-Terre

- 5 500 visiteurs unique
- 19 000 pags vues

Réseaux sociaux

- Facebook : 8 700
- Instagram : 1 800

Les visites guidées

Groupes

235 groupes/cars guidés représentant 7 750 pers pour un CA de 33 800 €

45 visites guidées en juillet, août et décembre (600 participants) pour un CA de 3 500 €.

La base de Loisirs du Moulin Neuf

L'accueil s'est fait du 28 avril au 30 juin (les we, jours fériés et pont), du 1^{er} juillet au 30 août (tous les jours) et du 1 au 15 sept (les we) dans le local appelé «Fournil».

L'équipe était constituée de 3 salariés et 2 stagiaires.

5 200 contrats de location ont été réalisés pour un CA de 39 K€ (près de la moitié auprès d'habitants du territoire).

La tyrolienne (nouveau 2018) a représenté 1/3 des contrats de location tout comme les activités nautiques.

4. Les déchets



«La mise en place de la redevance incitative en 2011 a été motivée par l'augmentation des coûts de traitement. Le seul levier en notre possession étant la diminution des tonnages d'ordures ménagères. La population a rapidement joué le jeu permettant ainsi de faire diminuer de près de 50% les tonnages d'ordures. Pour autant, nous devons poursuivre nos gestes quotidiens qui participent à la stabilité de la grille tarifaire de redevance incitative.»

Georges Boeffard – Vice-Président en charge des Déchets et Services Techniques



Le contrôle qualité

Les bennes à ordures ménagères sont équipées d'un système appelé « boîte à boutons » qui permet de signaler toute anomalie rencontrée sur les bacs au moment de la collecte. Du fait d'un problème de fonctionnement de ces boîtes, les données n'ont pas pu être correctement exploitées. Cependant, de nombreux courriers pour dépôts sauvages ont pu être envoyés.

Objet	Courrier		Relance	
	2018	2017	2018	2017
Sacs ordures en excédent	60	141	5	10
Erreurs sacs jaunes	9	21	/	/
Bac ordures non utilisé	0	4	/	/
Dépôts sauvages	48	12	/	/
Usagers sans poubelle	15	59	/	/
TOTAL	132	237	/	/

Les usagers

En 2018, le fichier d'usagers comportait 11 630 inscrits (dont 480 professionnels et 60 collectivités/administrations), équipés de 12 300 bacs et 10 500 cartes de déchèteries.

Le pouvoir de police

En 2018, 35 procès verbaux ont été transmis au Tribunal de Grande Instance de Vannes pour dépôts sauvages (contre 24 en 2017 et 29 en 2016). Une enquête de gendarmerie est systématiquement demandée par le procureur, et les contrevenants doivent payer une amende dont le montant est fonction du temps de nettoyage et de procédure (1 885 € perçus en 2018).





La prévention

1 985 personnes ont été sensibilisées à la prévention et au tri en 2018 grâce à :

Deux opérations «zones de gratuité». 1 370 personnes et plus de 4 630kg de vêtements, jeux, livres, mobilier, décoration, électroménagers ... ont circulé. C'est autant d'objets qui ont une seconde vie au lieu de devenir un déchet !

Des animations scolaires et visites du centre de tri et de l'Ecosite

425 scolaires ont participé aux animations tri, zéro déchets, lutte contre le gaspillage parmi eux 140 ont visité le centre de tri de Vannes ou l'Ecosite de la Vraie-Croix.

Des animations grand public

481 personnes ont été sensibilisées en 2018. Les visites grand public de l'Ecosite et du centre de tri, proposées à partir du troisième trimestre ont permis à 48 personnes de découvrir ces sites.

La Semaine Européenne de Réduction des déchets cette année sur une semaine (plutôt que deux auparavant) a bien fonctionné avec 70 participants. Parmi les nouveautés, une soirée soupe-ciné/débat en partenariat avec les Cuisiniers solidaires et la blogueuse Lena Nicole ainsi que des visites de l'Ecosite de La Croix Irtelle à La Vraie-Croix.

Les visites et ateliers de la semaine bleue (seniors) ont également fait carton plein.

Au total, depuis 2010, ce sont environ 5 813 tonnes de déchets qui ont pu être évitées grâce à ces actions de prévention.

L'évolution de la prévention en quelques chiffres

	2010	2017	2018
Foyers avec composteur	3 300	7 324	7 660
Tonnage évité	297	659	689
Inscrits compostage collectif	/	52	52
Tonnage évité	/	5	5
Boîtes aux lettres STOP PUB	1 849	4 005	4 221
Tonnage évité	61	131	138
Manifestations avec gobelets consignés	/	34	31
Tonnage évité	/	0,4	0,3
Achats de couches lavables	/	2	10
Tonnage évité	/	2,5	6

Au total, depuis 2010, ce sont environ 5 813 T de déchets qui ont pu être évitées grâce à ces actions de prévention.



Les chiffres clés

Fréquentation des déchèteries pour la deuxième année consécutive, les entrées sur les déchèteries ont baissé (- 1,8 %) soit un total de 117 586 entrées (dont environ 62 % pour Kervault). La baisse est constatée sur le site de Kervault (-10%) alors que les entrées sur l'Epine ont augmenté de 14 %.

Tonnages collectés

On constate une légère augmentation globale des tonnages entre 2017 et 2018 qui s'explique en partie par l'augmentation de population (+3%). Depuis 2010, l'augmentation des tonnages suit la même tendance puisqu'ils ont augmenté de 20 % quand la population a quant à elle augmenté de 17 %.

	Emballages légers	Verre	Papiers	Ordures ménagères	Cartons pros	Déchèteries	Textiles	TOTAL
2010	261	1 116	644	4 311	140	5 554	0	12 026
2017	564	1 260	546	2 494	149	8 558	100	13 671
2018	580	1 365	530	2 517	102	9 219	22	14 401
Evol.	3 %	22 %	- 18 %	- 42 %	- 27 %	66 %	/	20 %

Le bilan financier

Fonctionnement	2017		2018	
	€	€/hab	€	€/hab
Dépenses	2 303 189	98	2 308 680	98
Recettes extérieures	870 346	37	813 558	35
Redevances usagers	1 706 257	73	1 759 349	75
Bilan	273 533	12	264 227	11

Malgré des tarifs stables depuis 2013, on constate que les finances du service déchets sont saines et permettent de provisionner de l'argent pour les investissements (excédent basculé sur le budget 2019).



5. Le logement et la transition énergétique



«La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement, ainsi que de renforcer son indépendance énergétique tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif. Des outils seront à la disposition des citoyens, des entreprises et des territoires pour agir concrètement.»

André Sérazin – Vice-Président en charge du Logement et de la Transition Énergétique

L'aire d'accueil des gens du Voyage (AAGV)

Située au Grand Morin à Questembert est gérée par Questembert Communauté depuis le 1er janvier 2017. Elle était auparavant gérée par la commune de Questembert.

L'année 2018 a été marquée par des temps de fermeture (7 semaines au total) du fait de nombreuses dégradations ayant nécessité des temps d'entretien importants.

Tarifs 2018

L'occupation du site est payante pour les familles, selon la grille tarifaire suivante (en augmentation par rapport à 2017) :

Cautiion	60€
Tarif/jour	
Emplacement	1,70 €
Forfait eau	1,60 €
Forfait élec.	2,20 €
Total	5,50 €
Semaine	38,50 €

Occupation

10 familles ont bénéficié d'un emplacement en 2018, pour un total d'environ 61 semaines d'occupation, ce qui représente une forte baisse par rapport à 2017.

Cela peut en partie s'expliquer par le fait que 3 familles présentes presque toute l'année 2017 se sont sédentarisées sur le territoire ou à proximité.

Niveau de remplissage

Sur ce graphique, on constate que les périodes de fermeture du site ont été précédées et suivies de longues périodes de vacuité. La jauge des 5 emplacements n'a jamais été dépassée, contrairement à l'année dernière.



Bilan financier

Détail	Dépenses	
	2017	2018
FONCTIONNEMENT		
Electricité	8 219	8 475
Eau	2 418	2 489
Entretiens et travaux divers	4 258	3 069
Redevance OM	2 250	1 715
Rémunération régisseur	4 795	4 707
Amortissement des travaux	1 068	1 600
Total Dépenses	23 008	22055
Redevances occupants	-5 565	-3 466
Coût fonctionnement résiduel	17 443	18 589
INVESTISSEMENT		
Travaux de rénovation	2 600	1 325
Recettes FCTVA	0	-1 350
Coût d'investissement résiduel	2 600	-25

Les dépenses et recettes d'investissements sont amorties sur plusieurs années et réintégrées dans les coûts de fonctionnement annuels. Le bilan 2018 représente un coût résiduel de fonctionnement (amortissement compris) de 18 589 € soit 3 718 € par emplacement ou 0,79 €/habitant du territoire (en légère augmentation par rapport à 2017).

Le Parc du Rocher Breton (éolien)

La Communauté de communes du Pays de Questembert a lancé en 2007 une démarche de création de Zones de Développement de l'Eolien.

Elle a alors souhaité mettre en place un projet éolien participatif sur son territoire, sur les ZDE validées en 2009.

Pour ce faire, avec ENERCON IPP, elle a été signée en 2010 entre les deux entités, sous la forme d'un contrat d'option. En 2011, ENERCON a lancé le développement du projet éolien « Rocher Breton ».

Pendant la phase de développement du projet, la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17/08/2015 est venue modifier le cadre juridique du partenariat entre ENERCON et Questembert Communauté.

Un investissement direct de la collectivité dans la Société d'Exploitation du Parc Eolien est devenu possible.

La Communauté de communes est donc devenue actionnaire minoritaire de la Société d'Exploitation du Parc, aux côtés d'ENERCON.

Le parc a été inauguré le 5 septembre en présence d'élus, de représentants des services de l'état et d'enfants des accueils de loisirs du territoire.

Conformément aux prévisions, la production du site a atteint 17 747 728 kwh. Cela correspond à la consommation annuelle électrique de 6 573 foyers (hors chauffage électrique).

Cette production sur une année d'exploitation complète est tout à fait conforme à notre estimation pour une année en « rythme de croisière » et ce malgré les arrêts en général plus fréquents lors de l'année de mise en service (réglages, suivis etc..).

Par ailleurs, conformément à l'arrêté d'exploitation, les études de réception acoustique (en été et en hiver) ont été réalisées (ce qui nécessite des arrêts des éoliennes pour mesurer le bruit sans les éoliennes, et donc une perte de production).

Les suivis d'activité des chauve-souris à hauteur de nacelle et de mortalité des oiseaux et chauve-souris ont aussi été réalisés. Les résultats de ces suivis réglementaires, qui sont conformes, sont destinés à l'inspection des installations classées.

5 foyers ont bénéficié d'une intervention d'un antenneur, aux frais de la SEPE, pour assurer une continuité dans la réception télé.

Une visite du parc éolien a été organisée le 10 octobre 2018, dans le cadre de la « Semaine Bleue ».





Présentation des premiers éléments de diagnostic aux élus et à la population (voir doc lettre d'infos)

3 demi journées d'ateliers à destination des acteurs économiques et institutionnels ayant réuni une cinquantaine d'acteurs sur les différentes thématiques du plan climat air énergie (énergie, agriculture et mobilité).

4 soirées à destination de la population (1 présentation et 3 forums théâtre) ayant réuni une centaine de personnes sur les thématiques de l'énergie, la mobilité et de l'agriculture et la consommation.

Des COPIL et un séminaire avec les membres du bureau ont permis de faire la synthèse de ces différents temps de concertation pour l'élaboration de la stratégie énergétique de notre territoire, visant à atteindre le TEPOS (territoire à énergie positive donc autant de consommation que de production) d'ici 2050.

Cette stratégie s'organise en 5 axes :

- Axe 1 : Vers des territoires et une collectivité exemplaires : actions autour de l'exemplarité de la collectivité (patrimoine et activités) et sur la concertation des acteurs;
- Axe 2 : Vers un territoire d'économie locale et circulaire : actions sur la consommation, la réduction des déchets, le recyclage...
- Axe 3 : Vers un territoire à l'urbanisme et aux mobilités durables : actions du plan de mobilité, sur le développement de carburants alternatifs, la logistique;
- Axe 4 : Vers un territoire sobre et efficace en énergie : actions sur les économies d'énergies, la rénovation, le développement des énergies renouvelables;
- Axe 5 : Vers un territoire adapté au climat de demain : actions sur l'accompagnement au changement des pratiques agricoles et sylvicoles, sur le stockage du carbone, la gestion de la ressource en eau...

Ces cinq axes vont maintenant être traduits en actions concrètes qui vont être détaillées et chiffrées par le bureau d'études.

Questembert Communauté n'a pas vocation à porter toutes les actions, mais plutôt à assurer la coordination entre les différents acteurs (Chambres consulaires, services de l'État, acteurs économiques et associatifs...).



LES SERVICES À LA POPULATION

L'enfance et la jeunesse
La piscine
La culture
La gérontologie

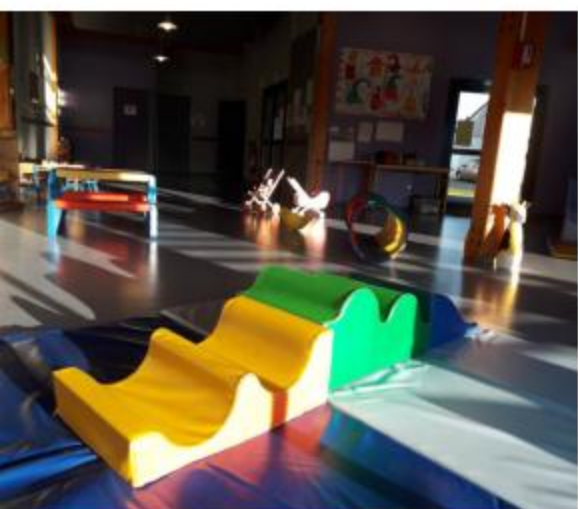
LES SERVICES A LA POPULATION

1. L'enfance-jeunesse



«L'offre de services à destination de l'enfance et la jeunesse participe indéniablement à l'attractivité d'un territoire. Avec une démographie en forte augmentation, Questembert Communauté s'adapte autant que faire se peut aux besoins des familles. Les actions de prévention pour les jeunes se développent depuis la création du Point Information Jeunesse.»

Bernard Chauvin – Vice-Président en charge de l'Enfance Jeunesse et de la Piscine



La petite enfance

Les LAEP (Lieux d'Accueil Enfant Parents)

Ce service est gratuit et s'adresse aux familles d'enfants âgés de 0 à 6 ans. Ce sont des lieux de socialisation et d'éveil qui accueillent de manière libre et sans inscription des jeunes enfants accompagnés d'un adulte (parent, grands-parents...).

Ce lieu convivial permet de vivre des moments privilégiés avec son enfant et "faire une pause" avec le rythme de la vie quotidienne. Ils se situent sur les communes de Questembert, Malansac, La Vraie-Croix, Limerzel.

Fréquentation

On constate une légère augmentation de 5.6 % par rapport à 2017. 61 familles différentes et 70 enfants différents ont fréquenté un LAEP en 2018. Ce nombre est stable. En moyenne, ce sont 13 personnes qui sont accueillies sur chacun des 4 lieux.

	Enfants	Parents
La Vraie-Croix	73	58
Limerzel	118	98
Malansac	252	206
Molac		
Questembert	352	312
Total	806	683

Depuis septembre 2018, le LAEP de la Vraie-Croix est fermé en raison d'une faible fréquentation. Depuis cette fermeture, le LAEP de Limerzel connaît une forte progression. Nous constatons que les 3 lieux équilibrent la demande des familles du territoire.

Il n'est pas rare de voir des familles fréquenter les 3 lieux ou au moins 2 lieux par semaine.

Nous observons une régularité de la présence des familles. Toutes les familles ont un point commun : le besoin d'échanger, de se confier à des tiers sur des situations difficiles ou non, d'avoir un regard extérieur non jugeant, de pouvoir parler des préoccupations que d'autres parents rencontrent... de permettre à leur enfants de côtoyer d'autres enfants ; et aussi de jouer avec eux.

Actions parentalités

2 séances de psychomotricité ont eu lieu avec à chaque séance 12 enfants et autant d'adultes.

Les familles ont apprécié d'échanger avec une psychomotricienne et de pouvoir investir avec leurs enfants un espace moteur. Ce temps est toujours co-animé par une professionnelle des L.A.E.P.

3 séances de musique ont eu lieu avec ce même nombre d'enfants. Cela permet aux familles d'échanger avec d'autres professionnels mais aussi de voir leurs enfants appréhender la musique, dans un autre contexte.

Grâce à ces actions en parallèle des LAEP, les familles qui travaillent peuvent bénéficier de ce service et aussi connaître les L.A.E.P. Elles sont proposées généralement sur des temps scolaires ou mercredi matin.

Le RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles)

Il existe deux bureaux d'accueil : Malansac et Questembert. Le Ripam a pour mission d'informer les familles qui cherchent un mode de garde et d'accompagner les assistantes maternelles au sein d'un réseau de rencontre et d'échanges entre professionnels.

En 2018, le RIPAM a eu 636 contacts parents et 861 avec les assistantes maternelles.



Les temps forts du RIPAM en 2018 :

- Conférence «accueillir un enfant allaité» avec Périnat 56
- Conférence «l'impact des neurosciences et les bienfaits du toucher» par Anne-Claire Launay
- Spectacle proposé aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles ont en garde durant Festi'Mômes
- Soirée d'échanges avec la PMI
- Conférence «l'autorité dans l'éducation du jeune enfant» par Margarida Ledure
- Atelier couture

Les matinées d'éveil

Il s'agit d'activités proposées aux assistantes maternelles accompagnées des enfants en garde (activités motrices, d'expression, ou manuelles). Les animatrices font parfois appel à des intervenants (musicienne, psychomotriciens...). Les activités sont organisées sur inscription auprès des animatrices du ripam de Questembert et Malansac. Elles ont lieu sur les communes de Questembert, Malansac, La Vraie-Croix, Berric, Limerzel et Caden.

En 2018, ce sont 191 séances de matinées d'éveil qui ont eu lieu pour 90 assistantes maternelles et 258 enfants différents.

L'enfance

Evolution des effectifs des accueils de loisirs (côté ouest du territoire) hors séjours, bivouacs et nuitées

	Journées enf/jours ouverture	Moy enf/ jour	Evol.
2017	67 996 / 307	27,68	3,7 %
2018	82 368 / 303	33,98	22,76 %

Evolution des effectifs par structures (moy. enf/jour) hors séjours, bivouacs et nuitées

	Questembert	Berric	La Vraie-Croix	Molac
2017	45,87	17,11	16,45	22,94
2018	52,64	26,65	19,71	20,92
Evol.	14,76 %	55,75 %	19,81 %	- 8,8 %

En 2018, plusieurs projets ont été portés par l'équipe d'animation.

Culture

2 projets avec des plasticiens En marge de Festi'mômes, 3 ateliers créatifs avec Hugo Duras (auteur de l'affiche cette année) ont concerné 30 enfants du territoire. Cela a conduit à une exposition de leurs créations.

En lien avec le Centre Culturel Les Digitales : stage d'apprentissage autour d'une exposition.

Les enfants ont été sensibilisés à un projet artistique, de la création au vernissage en passant par l'exposition de leurs œuvres auprès de celle d'Alain LEGRAND qui a été le fil rouge de ce stage.

Éducation à la nutrition

2 séries de 3 ateliers dans les ACM du territoire avec l'intervention d'Aline PONS diététicienne.

Ces ateliers ont porté sur la découverte de l'équilibre alimentaire au travers de la création de repas collectifs, de goûters ou encore l'élaboration de pique-niques.

Festivité

Une fête foraine rassemblant tous les ACM (et aussi la jeunesse) a eu lieu à l'Asphodèle le 18/04/18. Elle a mobilisé 16 animateurs et 1 régisseur pour assurer le spectacle et l'encadrement des 130 enfants. Un environnement imaginaire avec des personnages hauts en couleurs et des animations loufoques ont été spécialement conçus pour l'occasion pour le plus grand bonheur des petits et des grands.



La coordination des ludothèques

Chaque année, les 12 ludothèques du territoire communautaire s'enrichissent d'un fond de jeux supplémentaire adapté à tout âge.

En 2018, ce fond s'est enrichi de 250 jeux et jouets adaptés à un large public familial.

Les 12 ludothèques du territoire se complètent en terme de choix de jeux mais aussi d'horaires, permettant ainsi des ouvertures au public du lundi matin au samedi après-midi inclus.

Les nouvelles acquisitions sont bien entendu différentes sur chaque ludothèque : jeux de société, grands jeux, jeux en bois, jouets variés. Certains jeux de société proposés ont été primés au niveau national.

L'ensemble des jeux est disponible depuis le site internet du réseau des médiathèques.

Les animations ludothèques se sont également multipliées. Elles concernent les plus jeunes et leur parents (« bébés joueurs » et « animations dans le cadre de « festi'mômes », défi Kapla) mais aussi des temps forts adolescents et des après-midis ou soirées jeux en famille.



La jeunesse

Evolution des effectifs sur le secteur jeunesse (côté ouest) hors séjours et bivouac

	Journées enf/jours ouverture	Moy enf/jour	Evol.
2017	7 040/71	12,39	0,02 %
2018	5 740/72	9,96	-19,62 %

Accompagnement de projet

2018 a fait place à de nouveaux accompagnements. Des ateliers « envie d'agir » pendant les vacances scolaires à la MDJ et des animations sur le temps du midi dans les collèges St Joseph et JI Chretien (les jeux-Dis) ont été mis en place.

Cela a permis à des jeunes de préparer leurs séjours BMX (juillet 2018). Une junior association a ainsi été créée.

Un groupe de 8 jeunes a préparé un séjour BMX. Ils ont réfléchi aux activités suivant le budget et mis en place des règles de vie pour le séjour.

6 jeunes se sont constitués en Junior association «OUKONVA». Depuis septembre des actions d'autofinancement ont été menées telles que : stand buvette à l'Asphodèle, vente de produits sur les marchés, confection de paquets cadeaux...

Cela a permis un départ à Disneyland. Prochain objectif : un séjour en Grèce en 2020. D'autres jeunes vont intégrer au fur et à mesure la junior association afin de mener d'autres projets.

Point Information Jeunesse

En 2018, le PIJ a poursuivi les interventions scolaires et coordonné une action de territoire sur le thème du harcèlement (en direction des 3 collèges du territoire et du lycée).

De plus, 2018 a été l'année de lancement du dispositif Argent de Poche .

Interventions scolaires :

- Collège CADOU : 6 ateliers sur la gestion des conflits avec tous les 6ièmes (avec Conseiller Principal d'Education).
- Lycée M.BERTHELOT : 3 ateliers sur l'éducation à la sexualité et prévention des risques avec les 3ièmes (avec Infirmière scolaire)
- Collège JL Chretien : 12 ateliers sur les conduites à risques avec tous les 3ièmes (avec Infirmière scolaire).

Permanences du PIJ :

Il s'agit d'un accueil libre, anonyme des jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...). Une documentation thématique est à disposition en libre consultation. Le PIJ a accueilli plus de 200 jeunes durant ces permanences.

Les ateliers d'information

- 6 ateliers d'Information Jeunesse les mercredis soir : «SVE», «Service civique», «Tout savoir sur le BAFA», «Je rédige mon CV », «job d'été », «logement étudiant»

En moyenne une dizaine de jeunes et parents ont participé à chaque atelier d'information.

- Projet «Non au harcèlement» - concours d'affiches. Suite à la diffusion du film «l'impasse» pour tous les élèves de 5ièmes des 3 collèges de Questembert Communauté, un concours d'affiches a été proposé.



87 élèves ont participé aux concours d'affiches / 32 affiches.

La remise des prix s'est déroulée au pôle jeunesse en février.

Argent De Poche :

Mission Argent de Poche 2018 a fonctionné du lundi 2 juillet au vendredi 27 juillet.

Le projet a permis à des jeunes de 16 à 18 ans habitant une des communes de Questembert Communauté d'effectuer des missions au sein des services de Questembert Communauté et/ou du centre social Eveil et/ou de la SPL Rochefort en Terre Tourisme. En contrepartie, une indemnisation de 15 € par 1/2 journée (3h30 dont 30 min de pause) leur a été versée (en numéraire).

Les missions ont été réalisées avec un agent ou un élu.

- Entretien des espaces verts
- Entretien à la piscine (nettoyage, peinture...)
- Nettoyage de jouets/tapis d'activités en petite enfance
- Montage et démontage des camps au service jeunesse
- Aide sur la préparation des activités en animation enfance
- Archivage, classement, aux services administratifs, ..

Objectifs :

- Permettre à des jeunes du territoire de trouver « un petit boulot »
- Impliquer les jeunes dans l'amélioration de leur cadre de vie
- Favoriser les contacts / échanges avec des professionnels
- Interroger les jeunes sur leurs besoins d'informations et d'accompagnements

Chiffres 2018

- 84 jeunes/34 référents
- 142 missions sur 22 journées (moyenne de 6,5 missions/jour)
- Budget = 2 055€

Promeneur du Net

En 2018, le service comptait deux Promeneurs du Net.

Les promeneurs du net assurent une présence éducative sur internet. Le Promeneur écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations.

De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est un professionnel présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré.

Il communique et interagit via les blogs, les chats, les forums.

En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Le Promeneur du Net entend poursuivre en ligne, dans la « rue numérique », son travail réalisé sur le terrain et offre une présence éducative là où l'encadrement adulte fait encore trop défaut.

Les animatrices ont participé aux réunions et formations menées par la CAF 56, l'association DEFIS et Douarnevez. Via leurs comptes Facebook, Instagram et Snapchat les pdn ont assuré une présence éducative à hauteur de 4 heures /semaine.



2. La gérontologie



«Chaque personne âgée doit pouvoir bénéficier d'une prise en charge adaptée. Le rôle de l'Espace Autonomie Séniors est d'informer, conseiller, accompagner nos aînés mais aussi et surtout leurs proches. Le maintien à domicile, les demandes d'aides financières ou le choix d'un hébergement sont des étapes délicates et souvent décisives. Les professionnels de ces espaces sont des interlocuteurs incontournables à chaque étape de ce parcours..»

Marie-Odile Colineaux- Vice-Présidente en charge de la Gérontologie

Le service gérontologie intègre deux activités complémentaires : l'Espace Autonomie Séniors (EAS) et la Maison d'Accueil Communautaire (MAC). A ces deux services s'adjoint un événementiel : la Semaine Bleue.

L'Espace Autonomie

Le rôle de l'EAS Est Morbihan est d'être au service des personnes de soixante ans et plus et de leurs proches pour :

- informer et conseiller sur le maintien à domicile,
- accompagner la mise en oeuvre de réponses adaptées,
- organiser le suivi des situations complexes,
- mettre en place des actions d'information et de prévention.

Ce suivi du maintien à domicile se fait sur rdv au siège de Questembert Communauté et si besoin au domicile de la personne âgée. Comme l'année précédente, on note en 2018 une nette augmentation de l'activité du service avec :

- 440 personnes aidées (379 en 2017)
- 135 entretiens à l'EAS (129 en 2017)
- 239 visites à domicile (247 en 2017)

La Maison d'Accueil Communautaire

Ce lieu convivial est unique en France, le concept nous vient de Belgique. Un mardi par mois, toute personne autonome du territoire communautaire de plus de 65 ans peut venir pour rencontrer de nouvelles personnes, discuter, faire des activités ensemble (culturelles, ludiques, citoyennes, intergénérationnelles).

En 2018, le groupe était constitué de 10 à 15 personnes par séance. Les participants avaient entre 65 ans et 93 ans. Un service de navettes et de co-voiturage est mis en place. La participation financière demandée aux personnes âgées est de 5 euros/journée. Une journée gratuite est proposée pour découvrir ce service.

En 2018, les 10 journées ont rassemblé 121 personnes.



Les participants ont apprécié les activités choisies avec eux, sur les 3 thématiques suivantes :

- le bien être et socialisation (auto formation massage, cinéma, repas commun, participation à la semaine bleue, création d'un potager)
- l'équithérapie (sorties à la journée : approche du cheval et travail à pied)
- l'accès au numérique via l'inter-génération (initiation à la tablette avec des jeunes stagiaires et des enfants)

Lors du bilan des activités avec les participants, ils sont unanimes, pour eux, la MAC, « c'est une très bonne détente, ça change les idées », « C'est un endroit convivial, où nous avons hâte de revenir chaque mois ».

La Semaine Bleue

L'édition 2018 était en lien avec un thème « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ... ».

21 animations coordonnées par Questembert Communauté- Service gérontologie, ont réuni 1341 seniors de toutes les communes de Questembert Communauté.

La fréquentation est en constante évolution depuis 5 ans, avec une augmentation de 428 participants en 2018.

Le programme diversifié a rencontré un franc succès, du 1^{er} au 14 octobre 2018 :

- visite des éoliennes à Larré,
- balade « sensibilisation au littoral » au départ de Berric,
- cuisine et repas anti gaspi à la MAC à Questembert,
- marche nordique intergénérationnelle à St Gravé,
- visites d'exploitations Bio en passant par la découverte des coulisses de notre piscine intercommunale,
- ateliers créatifs intergénérationnels dans des médiathèques-ludothèques de Molac et Pluherlin...sans oublier des guinguettes, la pièce de théâtre réalisée par des personnes âgées de la Résidence Autonomie de Questembert et la séance au cinéma Iris qui ont attiré un large public de seniors

La trentaine de partenaires de cette semaine bleue s'est fortement impliquée dans la réalisation de cette semaine bleue, en restant aux plus proches des attentes de nos seniors.

4. La culture



«La culture participe indéniablement à l'attractivité de notre territoire. L'audace culturelle proposée par l'Asphodèle (Questembert) avec les arts vivants et Les Digitales (Caden) avec les arts plastiques vient compléter la diversité de l'offre du réseau des médiathèques. Réjouissons-nous d'avoir accès à toutes ces propositions pour développer notre curiosité à des tarifs tout à fait abordables.»

Serge Lubert – Vice-Président en charge de la Culture



Locations ponctuelles : 64 événements (assemblées générales, galas de fin d'année, manifestations culturelles...).

Recettes de locations : 20 354 € (Hors Taxes)

Le Centre Culturel les Digitales

Programmation culturelle

La saison professionnelle s'est étendue du 12 avril au 21 octobre (sauf juin) avec une ouverture hebdomadaire de 16h du jeudi au dimanche soit 96 jours d'ouverture sur 23 semaines.

Les trois expositions d'artistes professionnels* ont attiré 1 389 visiteurs (vs 1 731 en 2017). Cela représente une moyenne de 60 visiteurs/semaine soit 15 pers./jour. Trois animations ont été proposées au public parallèlement (2 ateliers et 1 concert). Elles ont toutes été complètes.

On constate une baisse de fréquentation du musée des maquettes agricoles et une fidélisation des usagers pour les expositions professionnelles.

En 2018, les ateliers d'artistes organisés par l'OT n'ont pas eu lieu.

Le Centre Culturel l'Asphodèle

Programmation culturelle

En 2018, 13 spectacles ont été programmés (4 complets) dont 1 répétition ouverte au public et 2 spectacles scolaires (15 séances).

Le taux de remplissage pour 2018 est de 82.36%.

Ce sont ainsi 5 556 spectateurs qui ont fréquenté le centre culturel en 2018 dont 2 886 scolaires du territoire (séances scolaires offertes par la collectivité).

Recettes de billetterie : 26 679 € (Hors Taxes)

Location de salles

Locations hebdomadaires : 2 soirs/semaine toute l'année, 40h d'occupation des salles de musique /semaine et 60 heures de location/an de la salle de Formation Musique (FM)

Cette saison a été l'occasion d'un premier partenariat avec le service enfance-jeunesse de Questembert Communauté et le service périscolaire de la mairie de Questembert pour une découverte expo/artiste/technique.

*Gilbert Legrand : sculpture
Catherine Névin : porcelaine
Thierry Tuffigo : peinture/gravure





Le Réseau des médiathèques

Le réseau comptait 6 953 abonnés en 2018 vs 6 735 en 2017. Cela représente 30 % de la population du territoire. Sur ces 6 953 abonnés, 4 760 sont actifs (au moins 1 emprunt en 2018). On comptabilise 153 642 prêts. Au total, le réseau compte 99 675 documents disponibles à emprunter ou consulter sur place.

Programme d'animations

18 rendez-vous organisés tout au long de l'année (ateliers, spectacles, jeux...) auxquels ont participé 600 visiteurs ainsi que cinq temps d'exposition.

Ressources numériques en ligne

Cette offre uniquement accessible en ligne (smartphone, tablette, pc) est proposée aux abonnés sans surcoût.

- Le Kiosk (presse) : 411 usagers inscrits / 2 412 lectures de revues (1 207 n° différents)
- Skilleos (sport/loisirs, développement personnel) : 172 usagers inscrits / 286 cours suivis / 765 connexions
- Vodéclac (formations/auto-formations) : 172 usagers inscrits / 141 cours suivis / 92 h de cours suivis
- Tout Apprendre : 350 usagers inscrits / 264 cours suivis / 2 791 connexions / 948h de cours suivis

La collectivité lui a consacré un budget de 18 000 € TTC en 2018.

Participation à l'acquisition de documents

- 9 750 d'aides aux communes € soit 750 €/ commune pour l'acquisition d'imprimés hors revues
- 8 000 € de budget d'acquisitions de dvd-vidéo communautaires soit 194 titres répartis dans les médiathèques

Navette communautaire

- 22 382 documents transportés (16 453 en 2017) soit 7,28 % des transactions.
- 1 865 documents transportés/mois vs 1 371 en 2017

Les usagers empruntent 6 582 documents via la navette et en restituent 15 800 de cette façon.

3. La piscine

Bernard CHAUVIN



«Depuis son ouverture en 2011, la fréquentation de la piscine n'a cessé d'évoluer. Ce véritable engouement de la population est bien la preuve que ce service répond à leurs attentes. L'apprentissage de la natation pour les scolaires représente une large part de l'activité de la piscine à laquelle s'ajoute les activités de forme et de bien être ainsi que les différents événementiels qui remportent toujours un vif succès.»

Bernard Chauvin - Vice-Président en charge de l'Enfance Jeunesse et de la Piscine

Fréquentation grand public

La piscine a totalisé 104 677 entrées en 2018. 77 % des usagers étaient du territoire contre 23% qui provenaient de communes extérieures.

Equipe

3 nouveaux maître nageurs sauveteurs (MNS) ont été recrutés en remplacement de personnels. L'équipe a ainsi été renouvelée à plus de 60%.

Accueil des scolaires

Comme chaque année, les 23 écoles du territoire ont bénéficié de séances gratuites (transport inclus).

Deux écoles hors territoire (Pleucadeuc - St Martin/Oust) ont également été accueillies.

Animations

La piscine a organisé :

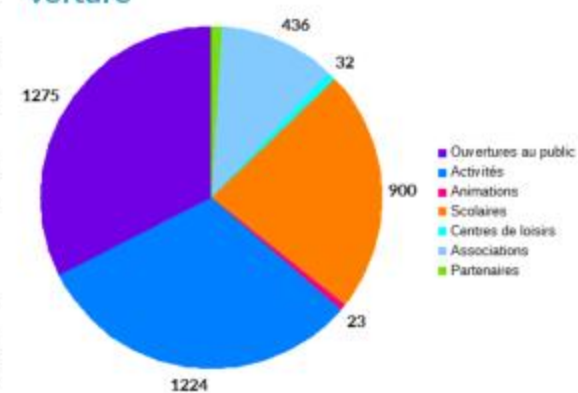
- des soirées zen (plus de 350 entrées),
- la venue du "Père Noël".
- des animations semaine bleue avec les seniors
- la quinzaine «bien être avec les collégiens de Jean Loup Chrétien»
- des après-midis structure gonflable pendant les vacances.

La nouveauté cette année concernait une soirée jeunes organisée en collaboration avec la Maison Des Jeunes.

Activités

La piscine propose 13 activités et compte 1 150 adhérents.

Répartition en heures d'ouverture



8 avenue de la Gare
56230 QUESTEMBERT

02 97 26 59 51

www.questembert-communaute.fr

QUESTEMBERT
COMMUNAUTE